

Non au permis Internet Gendarmerie / AXA

Le « permis Internet », proposé par la compagnie d'assurances AXA et la gendarmerie nationale, est tout à fait décalé par rapport aux pratiques préconisées au sein de l'éducation nationale, afin de permettre aux élèves de mieux s'approprier des règles comportementales garantissant un usage « plus sûr » des ressources offertes sur le Web.

Ce permis apparaît donc comme un frein pour le développement de bonnes pratiques et contribue à créer aux yeux des usagers une « pédagogie de la peur », fort éloignée de ce qui est envisagé dans le cadre du socle commun des connaissances, des compétences de la culture.

Cette démarche paraît d'autant plus discutable qu'elle n'est nullement articulée aux pratiques que peuvent développer les enseignants dans leur classe, mais apparaît au contraire comme plaquée, ce qui ne s'inscrit nullement dans la dynamique partenariale susceptible d'enrichir les situations d'enseignement.

On peut s'étonner que le ministère de l'Éducation nationale accorde son soutien à une initiative aussi discutable. Au-delà de son caractère insatisfaisant au plan pédagogique, la démarche pose aussi le problème de l'ouverture de l'école au marché commercial qui ne mobilise nullement le champ des valeurs de notre institution.

Dans ce contexte, le SI.EN UNSA engage ses adhérents à faire preuve de la plus grande circonspection pour accompagner ce dispositif. Il nous semblerait totalement déplacé d'en assurer la promotion ; de la même manière, toute pression exercée sur les équipes pédagogiques doit être à notre sens totalement proscrite. Nous encourageons au contraire les enseignants à développer des projets pédagogiques, à même d'aider les élèves à développer une conscience critique vis-à-vis des contenus proposés sur le net.

À cet égard, les échanges entre enseignants, les actions de sensibilisation basées sur les outils informatifs élaborés par des pédagogues, les mises en situation sécurisées par la médiation attentive et bienveillante des adultes, apparaissent comme des perspectives beaucoup plus porteuses et efficaces en vue d'aider les élèves à mieux prendre conscience, non seulement des dangers, mais surtout des richesses de l'Internet.

Plus globalement, notre organisation syndicale dénonce cette initiative, comme toutes les pratiques invasives remettant en cause la compétence des enseignants et proposant une offre éducative « alternative », laquelle apparaît comme une dynamique concurrentielle et non complémentaire au travail patient et raisonné proposé par les enseignants et accompagné par les inspecteurs.